

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 13 MAI 2013
DELIBERATION N°2013-36

OBJET : Doctorats honoris causa

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu le Décret n°2002-417 du 21 mars 2002 autorisant les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel à décerner le titre de docteur honoris causa,

Vu les avis favorables du Ministre des affaires étrangères,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

DECIDE

D'APPROUVER à l'unanimité la collation du titre de docteur *honoris causa* à :

- M. Martín Berasategui Olazábal de nationalité espagnole ;
- M. Kiyomi Mikuni de nationalité japonaise ;
- M. Philippe RoCHAT de nationalité suisse ;
- M. Pierre Wynants de nationalité belge.

Fait à Tours, le 16 mai 2013

Le Président,



Loïc VAILLANT